# Règlement du jeu Franprix « Les samedis Instant Gagnant en magasin »

#### Article 1 – SOCIETE ORGANISATRICE

La société Distribution Franprix, SAS. au capital de 800 000 euros, dont le siège social est situé au 2 route du Plessis – 94430 Chennevières-sur-Marne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 414265165 (ci-après la « Société Organisatrice »), organise les samedi 9, 16, 23 et 30 septembre 2017 inclus, un jeu avec obligation d'achat intitulé «**Les samedis Instant Gagnant en magasin** » (ci-après le « Jeu ») dont les modalités sont ci-dessous exposées.

# Article 2 – DEPOT ET MODALITES D'OBTENTION DU REGLEMENT

# Article 2.1 – Dépôt du règlement

Le règlement du jeu est déposé en l'Etude de Maître Bru-Nifosi, Huissier de justice, dont l'adresse est la suivante :

SCP BORNECQUE-WINANDY & BRU-NIFOSI, 15 passage du Marquis de la Londe 78000 Versailles.

# Article 2.2 – Modalités d'obtention du règlement

Le règlement du Jeu est gratuitement et librement accessible, pendant toute la durée du Jeu, sur <a href="www.franprix.fr">www.franprix.fr</a> où il peut être consulté et imprimé, ainsi que dans les magasins participants dont la liste figure en annexe du présent règlement.

Une copie de ce règlement est envoyée à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande, par courrier postal uniquement, jusqu'au 13 octobre 2017 inclus à l'adresse suivante :

Franprix – Service marketing – 123 Quai Jules Guesde - 94400 Vitry-sur-Seine.

Une seule demande de copie de ce règlement sera prise en considération par participant et par foyer (même nom et/ou même adresse postale et/ou même adresse électronique).

#### Article 3 – ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT ET DE TOUT AVENANT

Préalablement à toute participation au Jeu, chaque participant doit prendre connaissance et accepter sans aucune réserve le présent règlement, ses éventuels avenants et les principes du Jeu, dans leur intégralité.

Toute modification apportée au Jeu et à son règlement fera l'objet d'un avenant au présent règlement déposé à l'Etude mentionnée ci-dessus. La Société Organisatrice en informera les participants par tout moyen de son choix.

En cas de différence entre la version du règlement et ses éventuels avenants déposés chez l'Huissier et la version accessible en magasin et en ligne, seule la version déposée chez l'Huissier prévaudra dans tous les cas de figure.

La Société Organisatrice se réserve le droit de priver de la possibilité de participer au Jeu et du prix qu'il aura pu éventuellement gagner, tout contrevenant à l'un ou plusieurs articles du présent règlement.

### **Article 4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La participation à ce Jeu est ouverte uniquement à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, hors Corse et DOM COM, et détentrice d'une carte de fidélité Franprix en cours de validité à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice et d'une façon générale des sociétés ayant participé à sa promotion et/ou à sa réalisation. Cette exclusion s'étend également à l'ensemble du foyer (même nom et/ou même adresse postale et/ou même adresse électronique) du personnel des sociétés susvisées.

La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications qu'elle jugera utiles.

#### Article 5 – PRINCIPES ET MODALITES DU JEU

La participation au Jeu est ouverte les samedi 9, 16, 23 et 30 septembre 2017 inclus

Pour tout achat, les samedi 9, 16, 23 et 30 septembre 2017 inclus, dans l'un des magasins Franprix participants, (aucun minimum d'achat n'est requis), chaque client aura la faculté de participer au Jeu pour tenter de gagner ses courses offertes. A la fin du passage en caisse de ses courses, le client se verra remettre un ticket de caisse lui indiquant s'il a gagné ou non :

- Si aucune mention n'apparaît sur le ticket de caisse, le client aura donc perdu ;
- Si le ticket de caisse est « gagnant », les courses précédemment passées en caisse lui sont offertes, car le ticket de caisse indique un montant à régler de 0 euros.

Le Jeu se déroule uniquement dans les magasins Franprix participants, pendant leurs horaires d'ouverture.

Dans le cas où le candidat joue une fois à chacune des dates du jeu, il aura autant de chance de gagner

# 1. Modalités de participation

Pour participer au Jeu, le candidat devra :

- > Se rendre dans un magasin participant les samedi 9, 16, 23 ou 30 septembre 2017 inclus
- > Effectuer au minimum un achat
- Présenter sa carte de fidélité Franprix en cours de validité avant la finalisation de son passage en caisse
- Passer en caisse pour régler son achat

Une fois la totalité de l'achat passé en caisse, le Jeu dit par Instant Gagnant se déclenchera. Le candidat saura tout de suite s'il a gagné ou perdu.

En cas de suspicion de fraude ou de participation déloyale, la Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'elle jugera utile.

En cas de contestation, seule la base de données des participations de la Société Organisatrice fera foi.

# 2. Mécanique du Jeu Instant gagnant

Le jeu instant gagnant consiste en un tirage au sort préalablement et aléatoirement programmé, dans le cadre duquel il est communiqué immédiatement au candidat s'il a gagné ou perdu.

Une fois les modalités de participation accomplies, le ticket de caisse indiquera tout de suite si le candidat a gagné ou perdu :

- Si l'écran de caisse indique « Ticket gagnant », le candidat remporte tout de suite une réduction correspondant au montant de ses achats Franprix au moment de la validation du panier en €uros TTC; soit un Ticket de caisse égale à 0€ TTC; les courses du candidat précédemment passées en caisse sont donc offertes;
- Si le ticket de caisse est édité avec un montant total égal au panier c'est-à-dire sans réduction totale du montant de ses achats. Cela signifiera que le candidat aura perdu l'instant gagnant. Il devra donc régler ses courses.

#### **Article 6 – DESIGNATION DES GAGNANTS**

La Société Organisatrice désignera, au moyen d'un instant gagnant dont le paramétrage a été déposé en l'étude de Maître Bru-Nifosi, pour la période des samedi 9, 16, 23 ou 30 septembre 2017 inclus aux heures d'ouverture des magasins, les gagnants du Jeu parmi les participants, conformément aux modalités de participation.

Toutes les personnes, présentant leur carte de fidélité Franprix en cours de validité, dont les achats passent en caisse pendant l'instant gagnant, dans chaque magasin participant, seront déclarés « gagnants » du jeu et bénéficieront de leurs courses offertes.

Les participants ne peuvent gagner qu'une seule fois pour chacune des dates du Jeu.

Il est expressément convenu que les données contenues dans les systèmes d'information en possession de la Société Organisatrice ont force probante quant à la détermination des gagnants.

Les gagnants autorisent toute vérification concernant leur identité et leur âge.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable dans le cas où les gagnants ne pourraient recevoir leur lot pour une raison indépendante de sa volonté.

#### Article 7 – DOTATIONS ET PRECISIONS RELATIVES AUX DOTATIONS

Les dotations consistent à offrir la totalité des courses figurant sur le ticket de caisse, aux candidats passant en caisse au moment de l'instant gagnant.

Les dotations sont instantanées et ne peuvent être attribuées par la Société Organisatrice à d'autres personnes que les gagnants.

Les dotations ne sauraient être perçues sous une autre forme que celles prévues par le présent règlement.

Il est précisé que la Société Organisatrice ne fournira aucune prestation de garantie ou d'assistance, le(s) prix consistant uniquement en la remise de la (des) dotations prévue(s) pour le Jeu.

Les dotations remises par la Société Organisatrice ne pourront donner lieu à contestation, être échangées contre une autre dotation ou contre leur valeur en numéraire, remplacées, revendues, cédées ou faire l'objet d'un remboursement total ou partiel.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité, à tout moment si les circonstances l'exigent et notamment en cas de tout évènement indépendant de sa volonté, de remplacer sans préavis les dotations par des dotations d'une valeur équivalente, sans qu'aucune réclamation puisse être formulée et sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Il est d'ores et déjà précisé que la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous incidents et/ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance de la dotation attribuée et/ou du fait de son utilisation.

### **Article 8 – MODALITES D'ATTRIBUTION DES DOTATIONS**

Il est rappelé que pour le Jeu sous forme d'instant gagnant, les participants sauront s'ils ont gagné ou perdu une fois la totalité de l'achat passé en caisse. Par conséquent, ils se verront recevoir tout de suite leur dotation sous forme de réduction totale du montant de leurs courses sur leur ticket de caisse conformément au présent règlement.

Il est précisé qu'entraîneront l'annulation et la perte de la dotation, sans que la responsabilité de la Société Organisatrice puisse être engagée de ce fait :

- la renonciation à sa dotation par le gagnant pour quelque raison que ce soit ou l'impossibilité pour ce dernier de bénéficier de sa dotation pour des circonstances hors du contrôle de la Société Organisatrice .
- la dotation qui ne pourrait être distribuée pour des raisons indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice ;
- la dotation obtenue de façon anormale, en violation du présent règlement ou par le biais de manipulations techniques visant à fausser la loyauté du Jeu, d'intrusion, de tentative d'intrusion ou d'actes de piratage sur les serveurs du Jeu.

Il est rappelé que la Société Organisatrice ne fournira aucune prestation de garantie ou d'assistance, la(les) dotation(s) consistant uniquement en la remise de la (des) dotation(s) telle(s) que décrites cidessus.

Il est en outre rappelé qu'il ne sera remis qu'une dotation par gagnant.

#### **Article 9 – REMBOURSEMENT**

Les participants ne pourront pas demander à la Société Organisatrice le remboursement des frais occasionnés par leur participation au Jeu.

Toutefois, les participants pourront demander le remboursement des frais d'affranchissement afférents à leur demande de remboursement et de règlement ainsi que les frais liés à l'envoi des éléments par courrier postal.

En tout état de cause, la Société Organisatrice ne procèdera qu'à un remboursement par personne et par foyer (même nom et/ou même adresse postale et/ou même adresse électronique). Les demandes de remboursement doivent donc être adressées en une seule fois.

# Article 9.1 - Remboursement des frais de timbre

Les frais de timbre engagés pour la demande de remboursement, la demande du règlement du Jeu et la demande de remboursement des éléments envoyés par voie postale seront remboursés au tarif lent en vigueur.

# Article 9.2 - Modalités de remboursement

La demande de remboursement doit être envoyée jusqu'au 30 octobre 2017 inclus par courrier postal exclusivement à l'adresse suivante : FRANPRIX – service marketing - 123 Quai Jules Guesde – 94400 Vitry-sur-Seine.

Pour obtenir le remboursement de ces frais, le participant doit envoyer à l'adresse ci-dessus une demande écrite contenant impérativement les éléments suivants :

- son nom, prénom et adresse postale personnelle ;
- le nom du Jeu;
- un relevé d'identité bancaire (RIB) ou un relevé d'identité postal (RIP).

Toute demande n'incluant pas l'ensemble des éléments visés ci-dessus, transmise au-delà de la date mentionnée ci-dessus (cachet de la poste faisant foi), illisible, avec des coordonnées erronées ou ne respectant pas les conditions ci-dessus, sera automatiquement rejetée et ne recevra pas de réponse.

Le remboursement sera effectué par virement bancaire ou par chèque dans un délai de 6 semaines calendaires à compter de la date de réception de la demande écrite.

# **Article 10 – RESPONSABILITE**

La Société Organisatrice se réserve le droit, à tout moment si les circonstances l'exigent et notamment en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'aucune réclamation puisse être formulée à cet égard et sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait :

- d'arrêter, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le Jeu sans préavis. Ainsi par exemple, elle se réserve en tout état de cause la possibilité de prolonger la période de participation ou de différer la date des instants gagnants. Dans ces hypothèses, le règlement sera modifié dans les conditions décrites ci-dessous ;
- de modifier le règlement du Jeu sans préavis.

Ces dispositions pourront s'appliquer notamment s'il apparaît que des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit, et notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination du (des) gagnant(s), en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans cette dernière hypothèse, les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenus. Il est à ce titre précisé qu'en aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

Il est rappelé que la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous incidents et/ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance de la dotation attribuée et/ou du fait de son utilisation, ce que le gagnant reconnaît expressément.

La Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant, sans que cette liste soit exhaustive, de la participation au Jeu, d'un dysfonctionnement du Jeu quel qu'il soit et quelle qu'en soit la cause ou de la jouissance ou de l'utilisation de la dotation gagnée, ce que le gagnant reconnaît expressément.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre elle en cas de faits d'un tiers, d'événements indépendant de sa volonté ou de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure tels que définis par la loi et la jurisprudence française, sans que cette liste soit exhaustive, empêchant le bon déroulement du Jeu, obligeant à modifier le Jeu, privant partiellement ou totalement le(s) gagnant(s) du bénéfice de leur gain, allongeant le délai de remise des dotations ou entraînant la perte ou la détérioration de la dotation.

La Société Organisatrice ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de tout dysfonctionnement pouvant affecter le réseau Internet et en conséquence empêcher le bon déroulement/fonctionnement du Jeu ;
- de tout problème de configuration ;
- de toute défaillance technique (telle qu'un mauvais état de la connexion du matérielle et logicielle de quelque nature que ce soit, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu;
- de la transmission, de la réception ou de la non transmission, non réception de toute donnée, information ou des courriers électroniques ;
- de la qualité des informations données ou reçues ;
- de la perte de tout courrier électronique et, plus généralement, de la perte de toute donnée ;
- de la défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- en cas de panne EDF ou d'incident sur le serveur ;
- du fonctionnement de tout logiciel;
- des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique.

# Article 11 – DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du Jeu sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004.

Ainsi, tous les participants au Jeu disposent en application de cette loi d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression sur les données les concernant. Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer leur demande à l'adresse suivante :

FRANPRIX – service marketing - 123 Quai Jules Guesde – 94400 Vitry-sur-Seine.

# **Article 12 – DROIT APPLICABLE – DIFFERENDS**

Le présent règlement est régi par le droit français.

Pour être prises en compte, les éventuelles réclamations ou contestations relatives au Jeu et au présent règlement doivent être formulées, par écrit uniquement, jusqu'au 15 décembre 2017, à l'adresse suivante :

FRANPRIX – service marketing - 123 Quai Jules Guesde – 94400 Vitry-sur-Seine.

Toute réclamation ou contestation ne pourra être prise en considération du délai cité ci-dessus.

En cas de désaccord concernant le Jeu, l'interprétation et l'application du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera tranché par les tribunaux compétents.

	CODE	
ADRESSE	POSTAL	VILLE
Chaussé Saint Vincent	95870	BEZONS
19 Blvd Des Frères Voisins	95570	BOUFFEMONT
Place Vauban	95500	GONESSE
Rue du Parc CC Chennevières	95310	ST OUEN AUMONE
4 RUE Carnot	95300	PONTOISE
21 Bld Albert Camus	95200	SARCELLES
CC Fauconnière/M Sangnier	95200	SARCELLES
6 Rue de Pontoise	95160	MONTMORENCY
Angle J Goujon/Com Paris	95140	GARGES/GONESSES
68 Chaussée Jules César	95130	PLESSIS BOUCHARD
Centre Commercial des Chênes	95120	ERMONT
CC les Touleuses	95000	CERGY PONTOISE
7/11 Bld Paul Vaillant Couturier	94800	VILLEJUIF
7 avenue de la République	94800	VILLEJUIF
CC les Lozaits Place Rodin	94800	VILLEJUIF
102 Av du gal de Gaulle	94700	MAISONS ALFORT
2 RUE DU FOUR	94600	CHOISY LE ROI
64 Rue d'Alforville	94600	CHOISY LE ROI
141/145 Av Mal de Lattre de Tassigny	94600	CHOISY LE ROI
9 Rue Louise Michel	94600	CHOISY LE ROI
45 Rue Dareau	94500	CHAMPIGNY
29 rue roger Salengro	94500	CHAMPIGNY
49 Bld Rouget de l'Isle	94500	CHAMPIGNY
37 Av. du 8 mai 45	94500	CHAMPIGNY
Rue d'Amboile	94430	CHENNEVIERES
Route du Plessis/Rabelais	94430	CHENNEVIERS S/MARNE
30/32 Rue Ardouin	94420	PLESSIS TREVISE
3 avenue de la République	94400	VITRY SUR SEINE
4 Rue Ludovic Halevy	94370	SUCY EN BRIE
CC Bruyères/2 Rue Faisan Doré	94370	SUCY EN BRIE
70 Grande rue Charles de Gaulle	94360	BRY SUR MARNE
Avenue Gal Galliéni/Stud Joinville	94340	JOINVILLE/PONT
159, Avenue De La Division Leclerc	94320	THIAIS
2 Bis Avenue 25 AOUT 44	94320	THIAIS
1 Rue de lorraine/Pavé Grignon	94320	THIAIS
67 rue du Landy	94300	AUBERVILLIERS
99 rue de Fontenay	94300	VINCENNES
130/132 Rue Defrance	94300	VINCENNES
55 Rue Gal de Gaulle	94290	VILLENEUVE/ROI
5 Avenue De Joinville	94270	KREMLIN BICETRE
25 Avenue Charle Gide	94270	KREMLIN BICETRE
11-13 Avenue Du General Leclerc	94260	FRESNES

67 rue Charles Frerot	94250	GENTILLY
99 Avenue Rene Panhard	94240	L HAY LES ROSES
26 Avenue du Pont Royal	94230	CACHAN
19-23 rue Lenine	94200	IVRY
25/27 RUE PIERRE BROSSOLETTE	94200	IVRY
2 Rue Henri Janin	94190	VILLENEUVE/GEORGES
57 Avenue P, Brossolette	94170	LE PERREUX/MARNE
210 Av Pierre Brossolette	94170	LE PERREUX/MARNE
25/29 Avenue Joffre	94160	ST MANDE
90/90 Bis Rue Paul Vaillant Couturier	94140	ALFORTVILLE
CC Grands Ensembles/R Choisy	94140	ALFORTVILLE
2 Boulevard Carnot	94140	ALFORTVILLE
Place Goujons/Rue Dolet	94140	ALFORTVILLE
80 Rue Francois Mitterand	94130	NOGENT/MARNE
21 Rue Héros Nogentais	94130	NOGENT/MARNE
Place de la Louvière	94100	SAINT MAUR DES FOSSES
4/6 Rue de La Varenne	94100	ST MAUR
95 Avenue Joffre	94100	ST MAUR
96 Av Gal de Gaulle/A Einstein CC Echat	94000	CRETEIL
Zac des Sarrazins /F Mitterand	94000	CRETEIL
30 Allée du Commerce	94000	CRETEIL
119 Rue H Barbusse	93700	DRANCY
79 Rue Du Faubourg Poissonniere	93500	PANTIN
ZAC Nozal Chaudron - 10 Avenue George Sand - 7 Mail Jean Zay	93420	VILLEPINTE
54 av Michelet	93400	SAINT OUEN
2 rue du Docteur Bauer	93400	SAINT OUEN
111-113 avenue Gabriel Péri	93400	SAINT OUEN
37 rue de Paris	93380	PIERREFITTE SUR SEINE
Chemin de Meaux	93360	NEUILLY PLAISANCE
47 Avenue de la division Leclerc	93350	LE BOURGET
70 Rue du 11 Novembre	93330	NEUILLY S/MARNE
7 allée Robillard	93320	PAVILLONS S/ BOIS
67 rue André Joineau	93310	Le Pré St Gervais
130/150 Rue Daniel Casanova	93300	AUBERVILLIERS
2 AV DE LA REPUBLIQUE	93300	AUBERVILLIERS
Angle Rue H Barbusse et E Prévost	93300	AUBERVILLIERS
127 Av Jean Jaurès	93300	AUBERVILLIERS
71 Rue Pierre Brossolette	93290	TREMBLAY
172 rue de Paris	93260	LES LILAS
1 Avenue Emile Zola	93250	VILLEMOMBLE
85 Rue de Strasbourg	93200	ST DENIS
6 Rue Philosophie	93200	SAINT DENIS
112 Av du Président Wilson	93200	SAINT DENIS
34 Rue de la République	93200	ST DENIS

38/40 Rue Auguste Poulain	93200	ST DENIS
130 Rue Gabriel Péri	93200	ST DENIS
2 Rue de la Capsulerie	93170	BAGNOLET
73-75 Boulevard de Sébastopol	93160	NOISY LE GRAND
625 Avenue Maurice Thorez	93150	BLANC/MESNIL
192 Av. Paul Vaillant Couturier	93150	BLANCMESNIL
108-110 Rue Jean Lolive	93140	BONDY
11 PL NICOLAS NEUBURGER	93140	BONDY
29 Rue Pierre Et Marie Curie	93110	ROSNY/BOIS
13 Rue Louis Talamoni	93100	MONTREUIL
12 avenue du Général Leclerc	93100	MONTREUIL
13 Rue Du General Leclerc	93100	MONTREUIL
54 Avenue Gabriel Péri	93100	MONTREUIL
22 Rue Raspail	93100	MONTREUIL
47 rue Lenain Tillemont	93100	MONTREUIL
221/225 Bld A Briand	93100	MONTREUIL
3/5 Rue Beaumarchais	93100	MONTREUIL
40 Avenue Franklin	93100	MONTREUIL
38 BD ROUGET DE L'ISLE	93100	MONTREUIL
QUARTIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE	93000	BOBIGNY
Rue Ampère / Rue Volta	92800	PUTEAUX
5-11 rue Pierre Curie	92800	PUTEAUX
11 Avenue de Verdun	92700	COLOMBES
11 Rue De La Cerisaie	92700	COLOMBES
17 bld de Finlande	92700	COLOMBES
17 Rue des Vallées	92700	COLOMBES
89 AV HENRI BARBUSSE	92700	COLOMBES
126/128 Rue Haxo	92600	PARIS
10 Place Des Victoires	92600	ASNIERES SUR SEINE
4 Rue Honore D'Estienne D'Orves	92600	SURESNES
30 Rue De Chanzy	92600	ASNIERES SUR SEINE
44 Rue Des Bourguignons	92600	ASNIERES SUR SEINE
1 Rue August Mayet	92600	ASNIÈRES SUR SEINE
180 bd Voltaire	92600	ASNIERES
57 Bis Avenue d'Argenteuil	92600	ASNIERES
39 boulevard Voltaire	92600	ASNIERES
75-77 Bld Voltaire	92600	ASNIERE
167 Avenue du 18 Juin 1940	92500	RUEIL MALMAISON
102 Rue Albert 1er/CC	92500	RUEIL MALMAISON
14 Rue Jacques Daguerre	92500	RUEIL MALMAISON
71 Avenue du président Pompidou	92500	RUEIL MALMAISON
2 Rue Ronce/CC Ronce	92300	VILLE AVRAY
12 rue Sainte Marie	92410	COURBEVOIE
100 Rue de Colombes	92400	Courbevoie
	-	
30 avenue de l'Arche ZAC Danton	92400	COURBEVOIE

101/111 Rue de Buzenval	92380	GARCHES
4 Rue Pierre Midrin	92370	SEVRES
6 Rue Dispan	92340	BOURG/REINE
8 RUE RENE ROECKEL	92340	BOURG LA REINE
110 Rue Pierre Brossolette	92320	CHATILLON
2 Place Jeany Mermoz	92320	CHATILLON
1 Boulevard de la Liberté	92320	CHATILLON
10 Avenue Louvois	92310	MEUDON
1 AV DE LA DIVISION LECLERC	92310	SEVRES
81 Rue Jules Guesde	92300	LEVALLOIS PERRET
26 rue Carnot	92300	LEVALLOIS PERRET
25/27 Rue Louise Michel	92300	LEVALLOIS PERRET
12 rue Voltaire	92300	LEVALLOIS PERRET
44 Rue Boucicaut	92260	FONTENAY/ROSES
37 Rue Porte Aux Saints	92250	GARENNES COLOMBES
90 boulevard National	92250	LA GARENNE COLOMBES
Avenue Chandon / Rue Henri Barbusse	92230	GENNEVILLIERS
PLACE DE LA FONTAINE GUEFFIER	92220	BAGNEUX
130 rue Achille Peretti	92200	NEUILLY SUR SEINE
15 rue d'Ybry	92200	NEUILLY SUR SEINE
7 Mail Camille Du Gast	92190	ASNIERES SUR SEINE
5 Rue Pierre Wacquant	92190	MEUDON
16 Rue Longjumeau	92160	Anthony
61 Rue Jean Monnet	92160	ANTONY
117/121 Av Aristide Briand	92160	ANTONY
37-41 Rue De Jouy	92150	CHAVILLE
17 rue Chevreul	92150	SURESNES
1 Rue Jules Ferry/Angle J Jaurès	92140	CLAMART
29-31 rue du Trosy	92140	CLAMART
11 allée Gustave Eiffel	92130	ISSY LES MOULINEAUX
54 Rue Everan/CC des Epinettes	92130	ISSY/MOULINEAUX
93 av. de Verdun	92130	ISSY LES MOULINEAUX
37 RUE DE BARBES	92120	MONTROUGE
56 AV DE LA REPUBLIQUE	92120	MONTROUGE
7-9 RUE PAUL SIGNAC	92110	CLICHY
92 Bld Victor Hugo	92110	CLICHY
32 rue Palloy	92110	CLICHY
15 rue Henri Barbusse	92110	CLICHY
13 rue Etienne d'Orves	92100	CLICHY
35 Av du Général Leclerc	92100	BOULOGNE
11 bis rue Carnot	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
36 rue du Dôme	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
62-64 Rue de Sèvres	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
4 rue des Meuniers	92100	MONTREUIL
9 Rue de Sèvres	92100	BOULOGNE BILLANCOURT

14 Route de la Reine	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
20 Avenue Pierre Grenier	92100	BOULOGNE BILLANCOURT
12 espl. Charles de Gaulle	92000	NANTERRE
10 Place Gabriel Peri	92000	NANTERRE
2/2 Bis Place du Mal Foch	92000	NANTERRE
4 avenue du Berry	91940	LES ULIS
1 Av Victor Hugo CC Val d'Yerres	91860	EPINAY/SENART
46 Route de Montgeron	91800	BRUNOY
1 Rue S. Allende	91560	CROSNE
49 PLACE DU MARCHE	91490	MILLY LA FORET
Rue du Docteur Lauriat	91400	ORSAY
3 Place De Fresnes	91300	MASSY
23 place du marché	91290	ARPAJON
12 Place du 14 Juillet	91270	VIGNEUX SUR SEINE
Zac Charcot Zola, Rue Du Docteur Charcot	91260	JUVISY SUR ORGE
30 Rue Monttessuy	91160	LONGJUMEAU
23/31 Rue Ste Croix	91150	ETAMPES
47 Rue Edmond Bonte	91130	RIS ORANGIS
4 Passage Pasteur/Ang Rue de Paris	91120	PALAISEAU
CC de Thorigny	91000	COURCOURONNES
1373 avenue de Provence	83600	FREJUS
199 Av de la Victoire du 8 mai 45	83200	TOULON
Quartier de la Croisette Av de St Exupéry	83120	STE MAXIME
16 Avenue Vauban	83000	TOULON
216 Rue de la Tourache	83000	FREJUS
5 rue de Bucarest	78990	ELANCOURT
1/13 Rue De L'Agriculture	78920	ECQUEVILLY
9 Rue Paul Brard	78700	CONFLANS S/HONORINE
21/23Av du Maréchal Foch	78700	CONFLANS S/HONORINE
46 Bld Edgard Quinet	78580	MAULE
Avenue Maréchal Foch	78570	ANDRESY
18 rue de Paris	78520	LIMAY
55/63 Bld Carnot/rés Moulin	78420	CARRIERES/SEINE
C/C Hector Berlioz	78390	BOIS D'ARCY
Place paul Demange	78360	MONTESSON
2/6 Rue E Lavisse	78300	POISSY
1 Av de la République	78270	BONNIERES S/SEINE
186 Rue R Losserand	78220	VIROFLAY
17 Rue Merisiers/58 Rue L Michel	78200	MANTES/VILLE
Zac De La Croix Bonnet, 4Bis/12 Avenue Arletty	78200	MANTES/JOLIE
36 Rue P V Couturier	78190	TRAPPES
9 Place Comte de Bendern	78170	LA CELLE ST CLOUD
Centre Commercial Louvois	78140	VELIZY VILLACOUBLAY
12 Rue Danès de Montardat	78100	ST GERMAIN/EN LAYE

CC Cial Route des Docks	78013	VERSAILLES SATORY
47 Rue Etats Généraux	78000	VERSAILLES
5 Rue Rameau	78000	VERSAILLES
7 avenue Antoine Richard	78000	VERSAILLES
VILLAGE NATURE TOURISME - 1 RUE DES PRE DES MERLANS	77700	BAILLY ROMAINVILLIERS
Avenue Jean Jaurès	77550	MOISSY CRAMAYEL
112 bis, rue Cardinet	77400	THORIGNY/MARNE
Rue Auguste Hudier	77330	OZOIR LA FERRIERE
86 rue de France	77300	FONTAINEBLEAU
12 passage de la Mogotte	77200	TORCY
Place des 3 fontaines	77176	SAVIGNY LE TEMPLE
73 rue du Commandant Berge	77100	MEAUX
CC Colbert/r,winston churchill	77100	MEAUX BEAUVAL
Bld de l'Almont CC H S liesne	77000	MELUN
204-206 Rue Saint Maur	75116	PARIS
322 Rue Des Pyrénées	75116	PARIS
5 place Victir Hugo	75116	PARIS
146 Rue de Belleville	75020	PARIS
14 Rue Des Amandiers	75020	PARIS
149 Rue Crimee	75020	PARIS
21 Rue Du Departement	75020	PARIS
64-74 Boulevard Belleville	75020	PARIS
19 Avenue Paul Doumer	75020	PARIS
95 Rue Broca	75020	PARIS
192 rue des Pyrénéens	75020	PARIS
12 Rue de Chine	75020	PARIS
169/173 Bld Davout	75020	PARIS
54 Rue Belgrand	75020	PARIS
33 Rue des Prairies	75020	PARIS
56 Rue des Vignolles Angle Reunion	75020	PARIS
53 Rue St Blaise	75020	PARIS
3 Bld Davout	75020	PARIS
2 Rue G Auric/Hautepoule	75019	PARIS
176/182 Boulevard De Charonne	75019	PARIS
61/65 Rue Du Poteau	75019	PARIS
3-9 rue de Meaux	75019	PARIS
98/108 Rue Petit	75019	PARIS
105 Av Simon Bolivar	75019	PARIS
136 AV DE FLANDRE	75019	PARIS
11 Rue Adolphe Mille	75019	PARIS
14 Rue de Thionville	75019	PARIS
13 Rue Rouvet	75019	PARIS
55 Avenue J,Jaurès	75019	PARIS
37 Avenue de Laumière	75019	PARIS

35 Avenue de Flandres	75019	PARIS
52 Rue de Mouzaia	75019	PARIS
22 av. de Saint Ouen	75018	PARIS
19 Rue du Poteau	75018	PARIS
97 Boulevard Davout	75018	PARIS
72 Avenue Parmentier	75018	PARIS
86 Rue D'Amsterdam	75018	PARIS
53 Avenue Paul Doumer	75018	PARIS
76 rue des Poissonniers	75018	PARIS
36-38-42 Av de la Porte des Poissonniers	75018	PARIS
116 rue Lamarck	75018	PARIS
3 Rue de la Chapelle	75018	PARIS
28 Avenue Marx Dormoy	75018	PARIS
91/93 Rue de la Chapelle	75018	PARIS
44 RUE CAULINCOURT	75018	PARIS
258 rue Marcadet	75018	PARIS
10 Rue Custine	75018	PARIS
111 rue du Mont Cenis	75018	PARIS
66 Bld Ornano	75018	PARIS
87 Rue Danrémont	75018	PARIS
67 BD NEY	75018	PARIS
53 BD BARBES	75018	PARIS
12/14 Rue Pouchet	75017	PARIS
10 Rue Baron	75017	PARIS
28 Rue des Moines	75017	PARIS
14/20 Rue Poncelet	75017	PARIS
10 Rue Nicolas Chuquet	75017	PARIS
2 Avenue de la Gare	75017	PARIS
38 rue Guersant	75017	PARIS
6 rue St Ferdinand	75017	PARIS
56 rue des Batignolles	75017	PARIS
15 rue Boursault/73-75 Rue Des Dames	75017	PARIS
25 Bld Gouvion St Cyr	75017	PARIS
158 rue cardinet	75017	PARIS
19 rue Navier	75017	PARIS
25 Bld Henri Bessières	75017	PARIS
24-26 rue de la Condamine	75017	PARIS
104 rue des Moines	75017	PARIS
65 Rue Guy Moquet	75017	PARIS
61/63 Avenue Ledru Rollin	75016	PARIS
21-23 Rue Angelique Compoint	75016	PARIS
26 rue Duret	75016	PARIS
38 Avenue Mozart	75016	PARIS
79 Rue Ranelagh	75016	PARIS
174 Rue de la Pompe	75016	PARIS

10 Rue Montévidéo	75016	PARIS
116 Rue de la Tour	75016	PARIS
2/6 Rue Pierre Louys	75016	PARIS
19 Avenue Perrichont	75016	PARIS
28 rue du Docteur Blanche	75016	PARIS
37 Rue Lauriston	75016	PARIS
203 av. de Versailles	75016	PARIS
160 av. de Versailles	75016	PARIS
102 rue Boileau	75016	PARIS
136-138 av. de Versailles	75016	PARIS
41 RUE DE LA FONTAINE	75016	PARIS
11 Rue Lecourbe	75015	PARIS
65/77 Rue Falguière	75015	PARIS
405 rue de Vaugirard	75015	PARIS
94/96 Avenue Du Général Leclerc	75015	PARIS
257-259 rue Lecourbe	75015	PARIS
105 rue Lecourbe	75015	PARIS
167 bd Lefebvre	75015	PARIS
101 rue Morillons	75015	PARIS
17-19 Rue de la Croix Nivert	75015	PARIS
63 Rue Croix Nivert	75015	PARIS
27 Villa Croix Nivert	75015	PARIS
63 avenue de la Motte Picquet	75015	PARIS
23 boulevard de Grenelle	75015	PARIS
243 RUE DE VAUGIRARD	75015	PARIS
35 Rue de l'Eglise	75015	PARIS
32 Rue de Lourmel	75015	PARIS
143 Rue de Lourmel	75015	PARIS
48 Bld de Montparnasse	75015	PARIS
21-23 rue A. Chartier	75015	PARIS
173 rue Lecourbe	75015	PARIS
32 rue de la Convention	75015	PARIS
6 rue Lakanal	75015	PARIS
21 Rue Sarette	75014	PARIS
15 Rue Didot	75014	PARIS
65/67 Rue De La Marne	75014	PARIS
148-152 Boulevard Massena	75014	PARIS
45 rue des Plantes	75014	PARIS
19 rue Brézin	75014	PARIS
19 rue Daguerre	75014	PARIS
53 rue Raymond Losserand	75014	PARIS
11 Rue Delambre	75014	PARIS
40/44 Bld St Jacques	75014	PARIS
171 Rue d'Alésia	75014	PARIS
5 RUE DAREAU	75014	PARIS

19 Rue Campagne Premiere	75014	PARIS
121 Avenue du Général Leclerc	75014	PARIS
194 Rue d'Alésia	75014	PARIS
6/10 Bld Jourdan/94 A Mouchez	75014	PARIS
113/115 Fbg du Temple	75013	PARIS
114 Boulevard de Belleville - 5 rue Denoyez	75013	PARIS
29 Rue De Poissy	75013	PARIS
47 Bld Saint Marcel	75013	PARIS
13 rue Rubens	75013	PARIS
13/15 Bis Bld Vincent Auriol	75013	PARIS
121 Rue de la Glaçière	75013	PARIS
137 Avenue Auguste Blanqui	75013	PARIS
35 Rue Charcot	75013	PARIS
133 Rue Nationale	75013	PARIS
51 Avenue des Gobelins	75013	PARIS
46 Rue de la Glacière	75013	PARIS
2 Rue Ponscarme	75013	PARIS
CC Mercure 95/109 R,Tolbiac	75013	PARIS
31 Avenue Dr Arnold Netter	75012	PARIS
56/64 Rue Rendez-Vous	75012	PARIS
188 avenue Victor Hugo	75012	PARIS
111-113 Rue Saint Maur	75012	PARIS
298-300 Rue De Charenton	75012	PARIS
133 rue de Charenton	75012	PARIS
61 Rue de Picpus	75012	PARIS
126 Rue de Picpus	75012	PARIS
76 Rue de Reuilly	75012	PARIS
13 bis place d'Aligre	75012	PARIS
108 Avenue Gal Michel Bizot	75012	PARIS
142 Bld Diderot	75012	PARIS
84 Cours de Vincennes	75012	PARIS
79 Boulevard Soult	75012	PARIS
2 Rue Raymond Queneau	75012	PARIS
18 Boulevard De Belleville	75011	PARIS
22 Rue Alibert	75011	PARIS
81-83 Rue De La Verrerie	75011	PARIS
63 Rue de Montreuil	75011	PARIS
23 Avenue Parmentier	75011	PARIS
30 Faubourg du Temple	75011	PARIS
79 Av Philippe Auguste	75011	PARIS
10 rue Léon Frot	75011	PARIS
142 rue de la Roquette	75011	PARIS
1 impasse Franchemont	75011	PARIS
47 rue Popincourt	75011	PARIS
47 rue ropilicourt	1 2011	I.WIVIO

65 rue Servan	75011	PARIS
25-29 Rue de la Roquette	75011	PARIS
92 Bd Richard Lenoir	75011	PARIS
105 Avenue Parmentier	75011	PARIS
8 Rue du Chemin vert	75011	PARIS
105 AV DE LA REPUBLIQUE	75011	PARIS
23 Rue Jean Pierre Timbaud	75010	PARIS
29 Rue Des Meuniers	75010	PARIS
3 Rue Raymond Poincare	75010	PARIS
108-110 Quai de Jemmapes	75010	PARIS
189 Rue du Fg Saint Martin	75010	PARIS
16 Rue Alexandre Parodi	75010	PARIS
7/9 Rue des Petites Ecuries	75010	PARIS
13 Rue Sambre & Meuse	75010	PARIS
30/32 Rue de Paradis	75010	PARIS
42 rue du Faubourg Poissonière	75010	PARIS
16/18 Rue Bouchardon	75010	PARIS
12 Bld Magenta	75010	PARIS
55/61 Bld Magenta	75010	PARIS
246 Rue du Fg St Martin	75010	PARIS
2 Rue de Chateaudun	75009	PARIS
58 Avenue de Versailles	75009	PARIS
36/38 Avenue de Fontainebleau	75009	PARIS
17 Rdu Marché/2/22 Av Ecossoneau	75009	PARIS
18 rue de Vintimille	75009	PARIS
37 rue de Clichy	75009	PARIS
74 rue Condorcet	75009	PARIS
81 Rue Saint Lazare	75009	PARIS
8 Rue Jean baptiste Pigalle	75009	PARIS
60 Rue de Maubeuge	75009	PARIS
22 Rue Choron	75009	PARIS
38 rue Chateaudun/Taitbout	75009	PARIS
Rue Godot de Mauroy	75009	PARIS
81 BD de Clichy	75009	PARIS
11 av. Myron T. Herrick	75008	PARIS
23 Bld des Batignolles	75008	PARIS
33 rue marbeuf	75008	PARIS
11-13 rue du Champs de Mars	75007	PARIS
107 Avenue de la Bourdonnais	75007	PARIS
99 rue Saint Dominique	75007	PARIS
27 rue Cler	75007	PARIS
50 rue Notre Dame des Champs	75006	PARIS
90 RUE DE RENNES	75006	PARIS
79 Bis Rue de Vaugirard	75006	PARIS
11Bis Rue De Chaligny	75005	PARIS

28 rue de la Montagne sainte Geneviève	75005	PARIS
122/124 Rue Mouffetard (Grand)	75005	PARIS
2 Rue Domat	75005	PARIS
12 14 Rue Santeuil	75005	PARIS
46 Rue Patay	75004	PARIS
19 Boulevard Henri IV	75004	PARIS
135 Rue Saint Antoine	75004	PARIS
49 Rue de Bretagne	75003	PARIS
103 Bld Beaumarchais	75003	PARIS
43, rue Condorcet	75002	PARIS
68 Rue de Cléry	75002	PARIS
102/104 rue Réaumur	75002	PARIS
9/11 Rue du Mail	75002	PARIS
35 Rue Berger	75001	PARIS
165 rue St Honoré	75001	PARIS
2/6 Rue Marengo	75001	PARIS
16 Rue Bertin Poirée	75001	PARIS
Avenue de Beauregard, Quartier le Vallon	74960	CRAN GEVRIER
9 rue de la Touvière	74200	EVIAN
7 Rue de l'Annexion	74000	ANNECY
8 Rue du Casino	73100	AIX LES BAINS
10 BD DU THEATRE	73000	CHAMBERY
11 Rue de la Platière	69100	LYON
120 Rue Anatole France	69100	VILLEURBANNE
21 Place Wilson/12-14 Av Piaton	69100	VILLEURBANNE
32 Rue de Bourgogne	69009	LYON
21-23 avenue Jean Mermoz	69008	LYON
21 Boulevard de l'Europe	69008	LYON
angle rue Henri Barbusse et route de Vienne	69008	VENISSIEUX
29 Boulevard Jean XXIII	69008	LYON
2 Rue Saint Jérome	69007	LYON
143/147 Avenue Berthelot	69007	LYON
29 cours Vitton	69006	LYON
38 avenue de saxe	69006	LYON
50 boulevard des belges	69006	LYON
106 rue de Créqui 49 rue Cuvier	69006	LYON
angle rues Jacquier et Colonel Prévost	69006	LYON
106 Avenue du Mal de Saxe	69006	LYON
30 Avenue du Mal Foch	69006	LYON
6 rue de cuire	69004	LYON
2/8 R Artaud/34 Rue de Belfort	69004	LYON
71/73 Cours Albert Thomas	69003	LYON
74 Rue de Bonnel	69003	LYON

195/197 Rue Félix Faure	69003	LYON
26 rue Sala	69002	LYON
3 place Tobbie Robatel	69001	LYON
1 Bd Desnoyers	66750	ST CYPRIEN
Ront-point de l'arrivée	66700	ARGELES sur MER
Place Paul Reig	66650	BANYULS sur MER
1 rue de la commanderie	66330	VILLEMOLAQUE
35 Bd Voltaire	66200	ELNE
13 Av du Président Doumer	66000	PERPIGNAN
4 Rue Odent	60300	SENLIS
22 Esplanade Fléchambault	51100	REIMS
8 Place Du Martroi	45000	ORLEANS
4 Rue Thiers	38000	GRENOBLE
27 rue Nicolas Chorier	38000	GRENOBLE
4 rue Guétal	38000	GRENOBLE
7 bld des Vieux Moulins	34400	NISSAN
llot Ste Thérese	34200	PUISSERGUIER
33 rue de Paris	32000	VICHY
10 Avenue Amiral Courbet	30000	NIMES
2 chemin du rivage	13620	CARRY LE ROUET
39 Avenue Aristide Brian	13100	AIX en PROVENCE
31 Av Robert Schuman	13100	AIX en PROVENCE
92 Av St Jérôme	13013	MARSEILLE
34 rue Alfred Curtel	13009	MARSEILLE
157 rue du Rouet	13008	MARSEILLE
166 Rue Jean Mermoz	13008	MARSEILLE
21 Boulevard Françoise Duparc	13004	MARSEILLE
110 Boulevard de Paris	13002	MARSEILLE
9 rue Colbert	13001	MARSEILLE
10-12 Bd de la Libération	13001	MARSEILLE
84 Av du Mal Juin	6400	CANNES
5 Bis Rue Oscar II	6000	NICE
1 Bld Gustave Gregoire	2700	TERGNIER